

Communiqué de presse

La formation continue dans le BTP : premier bilan 2013

Le 11 février 2014 – Constructyts, OPCA de la Construction, dresse un premier bilan de l'activité formation continue réalisée en 2013 ; des résultats très encourageants qui confirment la politique volontariste de l'OPCA et les objectifs stratégiques définis pour sa seconde année d'existence.

Soutenir les entreprises et les salariés en difficultés

Au regard du contexte économique et social, Constructyts s'est fixé comme priorité en 2013 de renforcer l'accompagnement proposé aux entreprises fragilisées et rencontrant des difficultés susceptibles de menacer l'emploi :

- en finançant la formation de 9 394 stagiaires en **période de professionnalisation**. Avec un engagement de près de 39 millions d'euros, l'OPCA enregistre une croissance de plus de 10 % pour ce dispositif en 2013. 17,5 % des actions visaient l'obtention d'une certification ; ce dispositif se positionne donc surtout comme une voie d'adaptation et d'évolution des compétences pour les salariés.
- en encourageant les TPE-PME du Bâtiment, à travers les mesures exceptionnelles « **Investir pour l'avenir** », à recourir à la formation comme moyen de résister à la crise et comme levier de sécurisation des parcours. 5 428 stagiaires ont bénéficié de ces formations (dont 39 % dans le cadre de la période de professionnalisation), pour un montant total de 15,5 millions d'euros engagés en 2013.

Les actions en faveur du maintien dans l'emploi se sont également concrétisées au travers de la **portabilité du DIF** et du **Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)**. Le nombre de DIF portables a été mobilisé par 7 015 individus en 2013 (+49 % par rapport à 2012) et le recours au CSP a doublé, permettant la formation de 9 554 bénéficiaires et représentant plus de 30 millions d'engagement.

Les difficultés rencontrées par les entreprises se ressentent au niveau des formations en alternance, notamment les contrats de professionnalisation : avec 10 729 contrats signés en 2013, ce dispositif accuse une baisse de 8 % par rapport à 2012. Ce fléchissement s'inscrit dans la tendance générale signalée par la DARES, indiquant -7,5 % d'entrées en contrats de professionnalisation et -8,3 % en contrats d'apprentissage pour le secteur marchand en 2013¹.

Accompagner la transition énergétique du Bâtiment

En lien avec les enjeux de la rénovation énergétique et le principe d'éco-conditionnalité dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} juillet 2014, les entreprises se sont fortement mobilisées dans la

¹ Source : dépêche AEF n°1931153 du 30 janvier 2014

démarche en ayant recours aux **formations FEE BAT²** (Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment) qui marquent une hausse de 78 %, soit 5 259 stagiaires en 2013. Ces actions permettent aux entreprises d'atteindre la qualité de service requise pour obtenir le signe de qualité RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Faire des grands chantiers une opportunité de retour à l'emploi

Les grands chantiers en cours des Lignes Grande Vitesse (LGV) – Tours-Bordeaux, Bretagne-Pays-de-la-Loire et contournement Nîmes-Montpellier – attirent les demandeurs d'emploi vers les métiers du BTP. Depuis 2012, ces chantiers ont permis de former 1 309 demandeurs d'emploi en **Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)**. Sur l'année 2013, ce dispositif a permis d'intégrer 2 018 demandeurs d'emploi dans le secteur tous domaines confondus.

Les actions en faveur des demandeurs d'emploi ont ainsi permis de former 18 587 stagiaires en 2013, soit + 60 % par rapport à 2012, une hausse qui contribue largement à l'objectif des 30 000 formations prioritaires pour l'emploi défini par le gouvernement pour 2013.

Les résultats définitifs et détaillés de l'activité de formation seront connus en juin. « *D'ores et déjà, Constructyts se félicite de la progression remarquable des décaissements de +15 %³ en 2013 et de l'accent mis par les équipes sur le conseil aux entreprises. Constructyts inscrit ses actions dans une logique de changement et les résultats de l'année écoulée nous encouragent à poursuivre dans ce sens, au regard des priorités fixées par les partenaires sociaux et vers un service de grande proximité pour les entreprises et les salariés* » concluent Arnel Le compagnon et Raymond Reyes, Président et Vice-président de Constructyts, OPCA de la Construction.

Contact presse : **Pierre-Valéry Archassal & Olivia Favory**, Additiv,

01 43 48 05 09 – constructyts@additiv.fr

² <http://www.feebat.org>

³ 363 450 000 € de décaissements (plan et pro) en 2013 pour 314 766 000 € de décaissements en 2012

Chiffres clés du secteur : entreprises et salariés

- 217 000 entreprises
- 1,6 million de salariés, soit près de 10 % de la population active
- 90 % de TPE
- 255 000 salariés formés chaque année
- 11 600 contrats de professionnalisation en 2012
- 16 millions d'heures de formation financées en 2012

L'OPCA en quelques mots

Constructyts, OPCA de la Construction exerce trois **missions principales** en faveur des entreprises du BTP et de leurs salariés :

- Mettre en œuvre les accords définis par les partenaires sociaux dans le domaine de la formation professionnelle continue
- Gérer les budgets affectés au financement des dispositifs de formation et des actions de formation
- Évaluer, contrôler les actions engagées et les fonds utilisés

Deux réseaux de proximité pour répondre à tous les besoins

Les **24 Constructyts régionaux** et les **Organisations Professionnelles déléguées au conseil** déléguées à l'information/sensibilisation et au conseil (CAPEB, FFB, FNTP, SCOP BTP) constituent un réseau de proximité dédié au développement de la formation des TPE du secteur.

Les 24 Constructyts régionaux :

- Conseillent les entreprises du BTP de 10 salariés et plus sur la formation
- Instruisent et financent des actions de formations pour toutes les entreprises du BTP
- Accompagnent les demandeurs d'emploi vers l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- Recherchent et obtiennent des cofinancements au bénéfice des entreprises et de leurs salariés
- Contribuent à une offre de formation de qualité

Les Organisations Professionnelles déléguées au conseil :

- Informent et conseillent les entreprises du BTP de moins de 10 salariés
- Accompagnent ces entreprises pour faciliter les démarches administratives liées à la formation

POUR EN SAVOIR PLUS : www.constructyts.fr